



Accueil des réfugiés ukrainiens : vers des solutions d'hébergement plus pérennes

DEPUIS JUILLET, DES CENTRES D'HÉBERGEMENTS COLLECTIFS (11 CENTRES, EN OCTOBRE) SE SONT OUVERTS UN PEU PARTOUT EN WALLONIE AFIN DE METTRE À DISPOSITION DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS PRÈS DE 3 500 PLACES ET AINSI ASSURER LA TRANSITION DE L'HÉBERGEMENT DE CRISE VERS DES SOLUTIONS DE LOGEMENT PLUS PÉRENNES.

Ces hébergements collectifs permettront de soulager les familles accueillantes qui, depuis le début du conflit, se sont portées candidates pour héberger des réfugiés chez elles. Au fil des mois, l'offre de logement chez les particuliers a diminué. Les solutions de logements collectifs viendront donc compenser cette baisse. Pour aider les Gouverneurs et les coordinateurs locaux dans la gestion des places d'hébergements collectifs, une plate-forme informatique a été créée en novembre. Elle permettra une gestion efficace de ces logements, sans concurrencer la plate-forme Solidarité Ukraine qui continuera d'exister pour les logements chez les particuliers.

Afin d'aider les réfugiés ukrainiens à stabiliser leur situation dans un hébergement plus pérenne, une **brochure** a vu le jour pour les accompagner dans leurs recherches d'un logement sur le marché locatif privé ou public. Cette brochure (encadré) leur indique les services compétents, les interlocuteurs, les modalités d'un bail, le contenu de la convention d'occupation précaire et les différentes aides disponibles.

D'autre part, des **logements modulaires** seront déployés, et une aide de plus de 12 millions € sera octroyée aux communes, aux CPAS et à la Société wallonne du logement. Il s'agira de logements d'1, de 2 ou de 3 chambres, déplaçables et équipés d'un mobilier

de base. La capacité d'accueil sera de 229 logements. Actuellement, 30 communes se sont portées candidates pour installer ces logements modulaires.

Avec l'arrivée de la période hivernale, le risque est grand de voir augmenter le nombre de réfugiés dans des situations encore plus vulnérables. Outre la question de l'hébergement, le défi consiste aussi à répondre aux besoins des réfugiés, que ce soit au niveau de la santé, de l'accompagnement psycho-social ou encore de la prise en charge des enfants. C'est notamment dans ce but que le Gouvernement wallon a dégagé un budget de 500 000 € pour financer le **déploiement d'équipes mobiles** via la Fédération des Maisons médicales. Leur rôle principal sera d'apporter une écoute et une assistance aux réfugiés en provenance d'Ukraine, notamment en assurant un suivi bio-psycho-social à l'égard des plus vulnérables, qu'ils résident en hébergement collectif ou non.

RÉFUGIÉ.E.S ?

Guide pratique pour louer un logement en Wallonie
Brochure téléchargeable (en français, en anglais, en russe et en ukrainien) sur le site :

<https://www.wallonie.be/fr/ukraine/je-suis-un-refugie-ukrainien>, Section « Recherche d'un hébergement en Wallonie ».



LES RÉFUGIÉS UKRAINIENS EN WALLONIE, QUELQUES CHIFFRES :

57 788

attestations de protection temporaire délivrées en Belgique depuis le 10 mars 2022 (situation au 4/10/22 - Données : Office des étrangers/Statbel).

48 147

réfugiés se trouvent en Belgique dont 10 682 en Wallonie (situation au 3 octobre 2022 - Données de l'Office des étrangers).

16,5 %

des réfugiés se concentrent dans 5 des 262 communes wallonnes (par ordre d'importance : à Liège, Namur, Charleroi, Mons, Ottignies-Louvain-la-Neuve).

2/3

des Ukrainiens n'ont pas déménagé depuis leur 1^{er} enregistrement au Registre national.

>1/2

Plus de la moitié des déplacements et changements d'adresses s'effectuent dans la même commune.